

Conseil académique plénier

Arrêté de composition

Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-6 et L.712-6-1 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 15 septembre 2022 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 25 septembre et du 1^{er} décembre 2020 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 09 mars 2023 ;
Vu l'arrêté de composition du Conseil académique plénier n°2023-2024-94 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 24 avril 2023 ;
Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsieur Gilles LAJOIE, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par l'Assemblée plénière du Conseil Régional en date du 20 juillet 2021 ;

Considérant la désignation de Monsieur CRISCUOLO François en remplacement de Monsieur PINAY Gilles, membre désigné dans le collège des personnalités extérieures ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A professeurs et personnels assimilés

Secteur DEG

Monsieur CUCCHI Alain
Monsieur DESAULNAY Olivier
Madame MARTEAU-PETIT Mireille
Monsieur SMAOUI Hatem

Siège vacant

Secteur LSHS

Monsieur COMBEAU Yvan
Madame DUBOIN Corinne
Monsieur IDELSON Bernard
Monsieur MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin
Madame PENNOBER Gwenaëlle

Secteur ST

Monsieur BOYER Harry
Monsieur KODJA Hippolyte Hugues
Madame MORILLON Marianne
Monsieur REYNAUD Bernard

Siège vacant

Secteur SANTE

Monsieur MEILHAC Olivier
Madame RIQUEL-LEVENEUR Line
Monsieur VON THEOBALD Peter

Article 2 : Collèges 2, 3, 4 de la Commission de la recherche et B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Secteur DEG

Monsieur BARRUE-BELOU Rémi
Madame CAMELIS Christèle
Madame CASSAM SOORMA Khadija
Madame KUHN Céline
Monsieur TROMMSDORFF Robert

Secteur LSHS

Madame ALMAR Nathalie
Monsieur BOUCHET Serge
Monsieur GARAN Frédéric
Madame SAAYMAN Sandra
Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

Secteur ST

Monsieur CADERBY Teddy
Monsieur CUBIZOLLES Sylvain
Monsieur KADJO Jean-Jacques
Madame MAGALON Héléne
Madame PENIN Lucie Marie Anne

Secteur SANTE

Monsieur HOARAU Jean-Jacques
Madame ROBERT DA-SILVA Christine
Siège vacant

Collège 4

Monsieur SANCHEZ Valérian

Article 3 : Collèges 5 et 6 de la Commission de la recherche et BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Madame BEUF Nathalie
Madame DUPUIS Kelly
Madame FRINGUE Maria
Madame HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine
Madame HOAREAU Karen
Madame NISSARE Zoulekha
Madame ROBERT Stéphanie
Monsieur SEBASTIEN Didier

Article 4 : Collège Usagers

Secteur DEG

Titulaires

Madame DENA Elodie
Monsieur REMTOULA Rayan
Monsieur SAID Hassane Djaffar
Madame VALENTIN Andréa
Madame VIRICATIN Shalina

Suppléants

Siège vacant
Siège vacant
Monsieur SOULA Farid
Monsieur LEBIGRE Hervé
Madame MUSSARD Lie-Anne

Secteur LSHS

Titulaires

Madame LEBON Coralie
Monsieur MAUNIER Alan
Madame MOUSSA ALI Soihabadi
Monsieur PIERRE LOUIS Jérôme
Monsieur SAUTRON Rudrigue

Suppléants

Madame PICARD Rosalie
Siège vacant
Madame LAGARRIGUE Noémie
Madame ARGELAS Océane
Monsieur CARPAYE Anthony

Secteur ST

Titulaires

Monsieur CARRIERE RICHEZ Patrick
Madame CLAIN Eléonore
Madame GAIDO-AMOROS Alexia
Monsieur GREBONVAL Kilian
Monsieur RAMSAMY Bertrand

Suppléants

Madame DAVIDSON Anne-Sophie
Madame CUNY Lana
Madame KOMBI N'KONG Lesly
Monsieur LAMOUREUX Nathan
Monsieur QUINOT Jonas

Secteur SANTE

Titulaires

Madame CARCAUZON Victoria
Madame PAYET Jade
Monsieur SALIME Ayyache

Suppléants

Monsieur TURPIN Renan
Siège vacant
Siège vacant

Article 5 : Collège des personnalités extérieures élues et nommées

Monsieur ANNETTE Christian
Monsieur CRISCUOLO François
Madame GOUYON Béatrice
Madame MAILLOT-FAUBOURG Sabine
Madame QUENTEL Maryvonne
Monsieur ROSIER Pierre
Monsieur TEYSSÉDRE Mickaël
Madame VUILLERMOT Sonia

Suppléants

Monsieur BERTILE Wilfrid
Monsieur DOUSSIN Jean-François

Article 6 : Présidence du Conseil académique plénier

La réunion du Conseil académique plénier est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il est présidé par le Président, ou, par délégation du Président de l'Université, par l'un des vice-présidents du Conseil d'administration.

Article 7 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 02/05/2024

Pr. Gilles LAJOIE



Président du Conseil académique